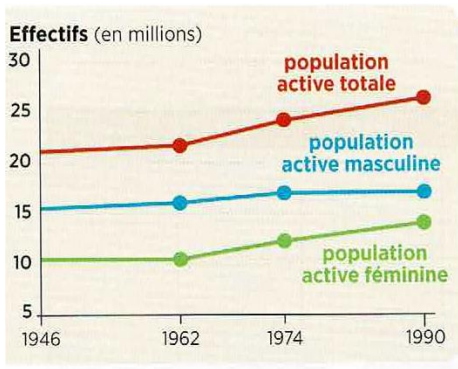


Chapitre 11 : Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 / Exercices - Correction

1. La place des femmes dans la société

Document : évolution de la population active

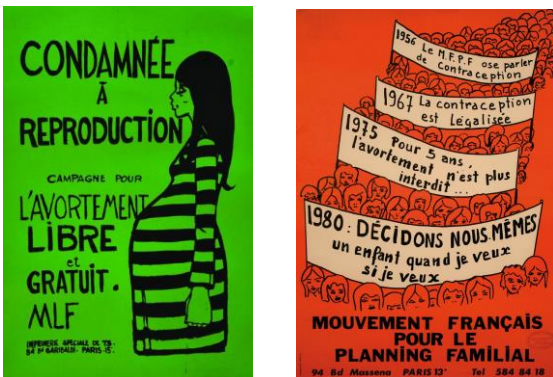


Quelle est la nature de ce document ? Montre quelle est la place des femmes dans la population active totale depuis 1946 ? Ce document est un graphique montrant l'évolution de la population active par sexe de 1946 à 1990.

On peut voir que la place des femmes dans la population active a augmenté depuis 1962. Elle représente près de la moitié de la population active.

Source : Belin

Document : deux affiches pour l'émancipation et le droit des femmes



Source : Hachette, Belin.

Qui sont les auteurs des affiches ? Les affiches ont été réalisées par le MLF, le Mouvement de Libération des Femmes et le Mouvement Français pour le planning familial. Le MLF est un mouvement regroupant plusieurs associations, composé de femmes qui se mobilisent pour obtenir plus de droits. Le Mouvement Français pour le planning familial est une association française créée en 1960. Il a pour objectif l'éducation sexuelle, la lutte pour le droit à la contraception et à l'avortement et le contrôle des naissances en général, dans une optique féministe.

Comment les femmes du « MLF » veulent-elles faire prendre conscience aux Françaises de leur place dans la société ? Les femmes du « MLF » veulent faire prendre conscience aux Françaises de leur place dans la société par la grève, grève du travail domestique, grève des soins apportés aux enfants et de la reproduction.

Quels autres moyens d'action utilisent-elles ? Elles utilisent les manifestations et les actions visibles comme la première action célèbre qui est le dépôt de gerbe sur la tombe du soldat inconnu avec ce slogan « il y a plus inconnu que le soldat inconnu : sa femme ».

Document : le procès de Bobigny de 1971

Violée par un garçon de son lycée, Marie-Claire Chevalier, tombe enceinte. (...) Nous sommes en 1971, l'avortement est interdit par la loi. Elle demande de l'aide à sa mère (...) qui s'adresse à l'une de ses collègues, une "faiseuse d'anges". (...) Trois semaines plus tard, Marie-Claire a une infection, il y a hémorragie (...). Quelques semaines plus tard, Daniel P., le violeur, la dénonce. Marie-Claire se fait arrêter. (...) La célèbre avocate Gisèle Halimi accepte de la défendre et mène un procès politique de l'avortement en s'attaquant à l'injustice de la loi de 1920.

Source : TV5 Monde, 26 janvier 2022, en mémoire de Marie-Claire Chevalier morte le 23 janvier 2022

Quelle est la date de ce procès ? **Ce progrès date de 1972 (il y a 50 ans).**

Que se passe-t-il pour la victime ? **La victime est une adolescente de 17 ans, victime d'un viol par un garçon de son lycée. Suite au viol, elle décide d'avorter pour ne pas enfanter d'un violeur. La victime est devenue le visage de la lutte pour le droit à l'avortement en France car dénoncée par son violeur, elle est inculpée et finalement relaxée lors du retentissant procès de Bobigny.**

Qui décide de prendre sa défense ? **C'est la célèbre avocate Gisèle Halimi qui décide de la défendre. Elle est une féministe et une activiste pour le droit des femmes.**

Explique pourquoi ce procès est un procès politique de l'avortement ? **Ce procès est un procès politique parce qu'il s'attaque à la loi de 1920. En 1920, l'Assemblée Nationale vote une loi interdisant l'avortement et la contraception, qui ne cessera d'être renforcée par la suite. L'avortement est considéré comme un crime, la « coupable » est passible de la cour d'Assises.**

Document : extrait du discours de Simone Veil sur l'IVG, décembre 1974.

Si tant de femmes ont pris le risque d'une lourde condamnation judiciaire, si tant de médecins ont eux aussi bravé la loi et en ont dit publiquement les raisons, c'est à n'en point douter que l'opinion a mesuré l'iniquité d'une législation qui n'a jamais atteint le but qu'elle poursuivait, c'est-à-dire empêcher les avortements. Il y a pour changer notre législation bien d'autres motifs que cette inefficacité, des motifs si graves que bien peu à vrai dire souhaitent son maintien ou croient encore son application possible. Le premier motif, c'est l'inégalité insupportable des femmes devant une grossesse non désirée. Cette inégalité ressort non seulement des statistiques judiciaires, ce sont toujours des femmes de milieux très modestes qui sont en cause, mais aussi de ce que chacun peut constater aujourd'hui. Pour celles qui peuvent disposer d'une somme suffisante, combien l'angoisse et la solitude sont moins redoutables, combien cette épreuve, car c'est toujours une épreuve pour toute femme, est adoucie par la sécurité dans une clinique en France ou à l'étranger. Pour les autres, qui n'ont trouvé aucune de ces filières illégales mais médicales, ce sont alors les solutions bien connues dont l'évocation est difficilement supportable et qui les conduisent, au bout du compte, dans ces services hospitaliers occupés en permanence par celles qui ont eu recours à des procédés mutilants. Quelques-unes payeront de leur vie ce geste de désespoir et beaucoup d'autres seront atteintes d'une stérilité ou d'un handicap qui assombrira toute leur existence. Que la vie, que la santé, que les futures maternités d'une femme soient liées de la sorte à son niveau socio-professionnel, c'est là une injustice insoutenable dont la majorité des citoyens est maintenant consciente et que nous ne pouvons plus tolérer parce que le sens de l'effort social contemporain est de réduire les inégalités devant la souffrance ou l'adversité.

Au nom de quel principe républicain Simone Veil veut-elle légaliser l'avortement ? **Simone Veil veut légaliser l'avortement au nom de l'égalité entre toutes les femmes.**

Au nom de quel principe humain Simone Veil veut-elle légaliser l'avortement ? **Simone Veil veut légaliser l'avortement au nom de la fraternité c'est à dire de la souffrance que l'on doit éviter à chaque être humain.**

Ce discours ne montre pas la violence des débats parlementaires. On le voit mieux dans le téléfilm « La loi, le combat d'une femme pour toutes les femmes » disponible sur Youtube.

Document : chronologie sur le droit et la place des femmes en France

1944 : Droit de vote des femmes

1947 : Germaine Poinso-Chapuis est la première femme nommée ministre

1965 : L'épouse peut exercer une activité professionnelle sans l'autorisation de son mari

1967 : La loi Neuwirth autorise la contraception

1970 : Autorité parentale partagée

1971 : "Le Nouvel Observateur" publie le manifeste de 343 femmes déclarant avoir subi un avortement

1972 : Loi posant le principe de l'égalité des salaires

1974 : Création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine, confié à la journaliste Françoise Giroud

1975 : Loi Veil sur la légalisation de l'IVG. Instauration du divorce par consentement mutuel.

1981 : Création du ministère des droits de la femme

1983 : Loi Roudy sur l'égalité professionnelle entre hommes et femmes

Surligne en bleu les lois concernant la place des femmes dans le travail, en rouge celle concernant la famille et en jaune celles concernant la sexualité.

2. L'immigration

Visionne la vidéo et répond aux questions

<http://fresques.ina.fr/jalons/fiche-media/InaEdu04662/le-racisme-en-france-au-debut-des-annees-70.html>

6 JUIN 1972 JOURNAL DE 20 HEURES
Le racisme en France au début des années 70

IMPRIMER

Infos Pédagogie Transcription

Résumé

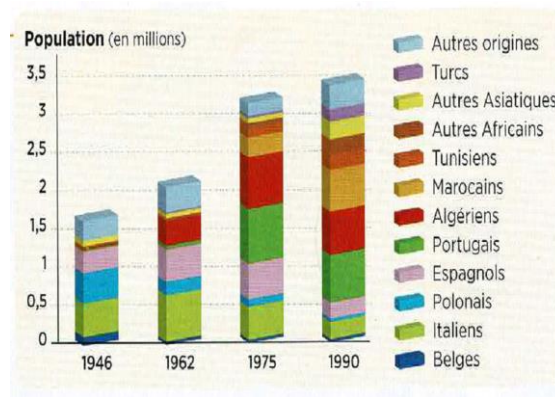
A l'occasion de la discussion autour d'un projet de loi contre le racisme, ce reportage permet de faire un constat particulièrement édifiant sur les manifestations du racisme en France au début des années 70.

Date de publication du document : 14 juil. 2008
Date de diffusion : 06 juin 1972

Que montre cette vidéo de l'INA ? **Cette vidéo montre les importants préjugés contre les immigrants de toutes origines.**

Quelles sont les évolutions de la société française présentées dans ce reportage ? **C'est la présence de la population immigrée. Leur présence n'est pas expliquée mais elle vit pauvrement et elle subit le racisme. L'antiracisme est également abordé.**

Document : Affiche italienne de 1949 et l'origine des étrangers en France



Source : Histoire immigration et Hachette Education

Pourquoi les immigrés viennent-ils s'installer en France métropolitaine ? D'où viennent-ils à partir de 1945 ? **Les immigrés viennent s'installer en France pour répondre à un besoin de main d'œuvre pendant la reconstruction et les Trente Glorieuses. La main d'œuvre vient essentiellement du sud de l'Europe (Espagnols, Italiens, Portugais) et des colonies françaises comme l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.**

Quelle est la situation économique et sociale de la population immigrée par rapport au reste de la population habitant en France ? **La population immigrée vit plus pauvrement et elle est exclue de la société en vivant dans des bidonvilles et ce bien avant même la crise de 1974. Elle connaît des discriminations quotidiennes (actes xénophobes). Avec la crise « les étrangers deviennent les boucs émissaires des maux de la société ».**

Document : marche pour l'égalité et contre le racisme, 1983



Le 15 octobre 1983, les Marcheurs, notamment des enfants de harkis installés dans les quartiers populaires partent du quartier de la Cayolle à Marseille avec trente-deux personnes. Si une seule personne les accueille lors de leur première étape à Salon-de-Provence, elles seront plus de mille à Lyon. À Paris, le 3 décembre 1983, la Marche s'achève par un défilé de grande ampleur relayé par les médias. Libération titre le lendemain en une : « Paris sur "beur". » Pendant la Marche, la nouvelle de l'assassinat d'un touriste algérien, Habib Grimzi, jeté du train Bordeaux-Vintimille par trois légionnaires, vient assombrir le tableau d'une France qui s'ouvre « enfin » aux présences arabo-orientales.

Qui marchent ? **Des jeunes issus dits de la « 2ème génération » c'est-à-dire nés en France dont les parents sont immigrés.**

Dans quel but ? **Ces jeunes marchent pour dénoncer les discriminations et le racisme. En effet, plusieurs assassinats de jeunes d'origine maghrébine restent impunis. Ils marchent pour plus d'égalité et de solidarité.**

Comment réagit le reste de la société française ? **La population française est divisée entre soutien (ceux qui viennent marcher sont pour l'antiracisme) et racisme (avec de nombreux actes racistes parfois très violents jusqu'au meurtre).**

Document : loi de juillet 1972 dite loi Pleven

Art. 1. et 2. Ceux qui, soit par des discours, cris ou menaces proférés dans des lieux ou réunions publics soit par des écrits, imprimés, dessins, gravures, peintures, emblèmes, images ou tout autre support de l'écrit, de la parole ou de l'image vendus ou distribués, mis en vente ou exposés dans des lieux ou réunions publics, soit par des placards ou des affiches exposés au regard du public (...) auront provoqué à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, seront punis d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 2.000 F à 300.000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement. (Art. 23, alinéa 1, et 24, alinéa 5, de la loi du 29-7-1881).

Art. 3. La diffamation commise par les mêmes moyens envers une personne ou un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée sera punie d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 300 F à 300.000 F, ou de l'une de ces deux peines seulement. (Art. 32, alinéa 2, de la loi du 29-7-1881.)

Quelle est l'adaptation de la loi ? **La loi punit les discriminations mais elle n'est pas suffisante pour faire évoluer les mentalités.**

Document : SOS Racisme



1984 : réaction aussi de la société civile car création de SOS Racisme

Source : SOS Racisme

Pour quelle raison est créé SOS Racisme ? Cite d'autres initiatives de ce genre. **SOS Racisme est créé en 1984 dans un contexte marqué par la multiplication des manifestations antiracistes et des marches pour l'égalité, mais également par la montée d'un climat xénophobe et des scores du Front national lors des élections en 1983 et 1984. D'autres initiatives (plus ou moins indépendantes des partis politiques) fleurissent à la suite pour offrir un espace d'expression à la jeune génération issue des quartiers populaires comme, par exemple, en 1995, le MIB (Mouvement de l'immigration et des banlieues) encore en activité aujourd'hui.**

3. Les nouvelles aspirations de la jeunesse

Document : Sous les pavés, l'histoire



<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/cab98017512/sous-les-paves-l-histoire>

Regarde la vidéo et répond aux questions suivantes

De quel type de document s'agit-il ? Précise. **Il s'agit d'un reportage, réalisé à partir d'images d'archives, diffusé dans le JT du 1er mai 1998, à l'occasion des 30 ans de mai 68.**

Où se déroule la crise étudiante ? **La crise étudiante se déroule à Nanterre, puis au Quartier Latin à Paris (Sorbonne).**

En quoi consiste la contestation étudiante ? **La contestation étudiante consiste en des manifestations dans la rue, l'occupation de la Sorbonne en grève, mais aussi des violences : des barricades sont dressées la nuit, de affrontements avec la police avec de jets de pavés. Les étudiants s'opposent à un régime autoritaire (« réactionnaire »).**

Quels autres groupes de population manifestent aussi leur mécontentement ? **Les salariés de l'industrie mais également de l'administration manifestent leur mécontentement. Les grèves sont soutenues par la gauche.**

Document : l'émission « Salut les Copains »

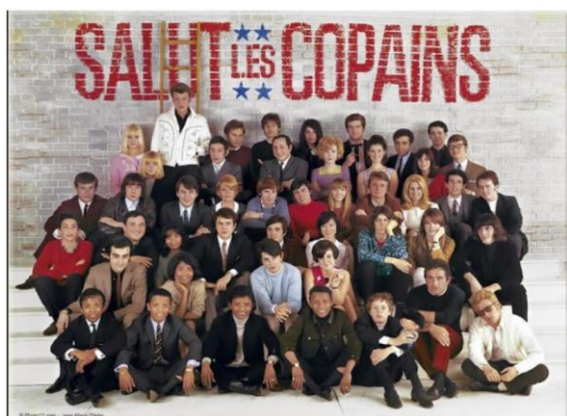


Photo de J.-M. Perier, en 1966, pour le magazine « Salut les Copains ».

Source : polkagalerie

Ce soir-là, Daniel Filipacchi, animateur de l'émission « Salut les Copains » à Europe n° 1 invite les jeunes, par la voie des ondes, à venir applaudir leurs « idoles » place de la Nation, juste avant le départ de la caravane du Tour de France. On en attendait 20 000, ils sont au moins huit fois plus à se presser autour du podium. (...) Le Monde qui, sur le coup, n'avait guère pris au sérieux cette soirée trop fiévreuse, décida, le recul aidant, de faire appel à l'expert. Les 6 et 7 juillet, Edgar Morin prenait la mesure du « phénomène », en reliant le surgissement de la « nouvelle classe d'âge » à une nouvelle culture, produit de la révolution des communications de masse : radio à transistor, disque, télévision.

M. Winock, « 1963-1973 : les folles années des jeunes »,
l'Histoire, n°61.

Cite la nature et la date de chaque document. **Il s'agit d'une photographie datant de 1966 illustrant le magazine « Salut les copains » et d'un extrait de texte issu du magazine « l'Histoire » de 1983.**

Comment expliques-tu le choix de l'expression « Salut les Copains » ? **C'est un magazine et une émission spécifiquement dédié aux jeunes durant les années 1960. Le langage utilisé est un « langage jeune ».**

Comment s'explique la présence des artistes sur la photo ? **Ce sont les idoles de la jeunesse de l'époque.**

Document : la majorité à 18 ans

C'était en 1974, le 5 juillet.

Le centriste Valéry Giscard d'Estaing, fraîchement élu (...) s'empressait de mettre en application l'une de ses promesses électorales : abaisser l'âge de la majorité à 18 ans contre 21 ans depuis 1848... Avec ce changement, près de 2,4 millions de jeunes Français accédaient au droit de vote, mais pas seulement. En devenant majeur, trois ans avant l'heure, ils gagnaient aussi le droit de s'émanciper juridiquement de leurs parents. Ceux-ci ne pouvaient plus s'opposer à leur mariage, ni refuser qu'ils élisent domicile ailleurs. (...).

« Merci VGE ! lance rétrospectivement le député Patrick Bloche, qui a fêté ses 18 ans le 4 juillet 1974 et qui dès le lendemain de son anniversaire a basculé dans la grande famille des majeurs. « J'avais beau avoir des parents très ouverts, j'en ai ressenti une grande fierté. Mon premier réflexe a été...d'ouvrir un compte bancaire.

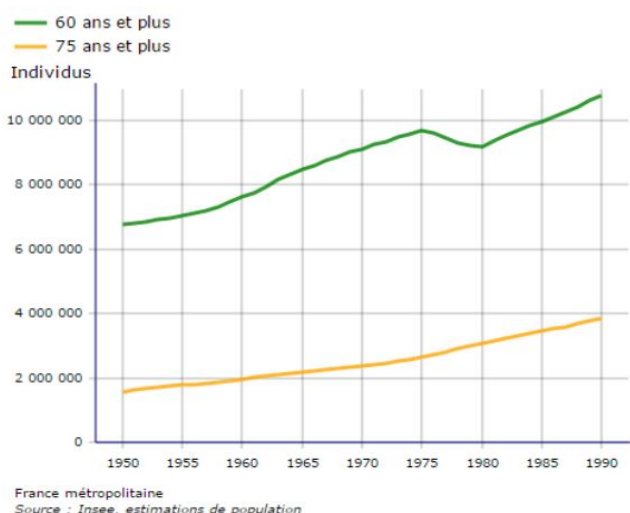
Source : Le Parisien, 2014

Quelle loi est adoptée ? Précise. **La loi qui est adoptée est la loi sur la majorité à 18 ans. Auparavant, les jeunes accédaient à la majorité à 21 ans et cela depuis 1848 en 1974. Valéry Giscard d'Estaing, qui vient d'être élu, met en application une de ses promesses électorales.**

Que permet-elle d'un point de vue politique ? D'un point de vue civil ? **D'un point de vue politique, cette loi permet le droit de vote. D'un point de vue civil, elle permet l'émancipation juridique des parents avec le droit de se marier, de choisir son domicile, d'ouvrir un compte en banque.**

4. Le vieillissement de la population et la montée du chômage

Document : population par grand groupe d'âge



Présente le document. **C'est un graphique montrant l'évolution de la population de plus de 60 ans et de plus de 75 ans.**

Comment évolue la population âgée entre 1950 et les années 1980 ? **La population a fortement augmenté. On constate par exemple un doublement de la population de plus de 75 ans.**

Document : la retraite

1982. Par une ordonnance (mesure qui dispense de tout débat parlementaire), Pierre Mauroy, Premier ministre, instaure (...) la retraite à taux plein à 60 ans (au lieu de 65 ans) pour les hommes et pour les femmes. (...) La condition est d'avoir validé (...) 37,5 années de cotisation. La pension est de 50% du salaire annuel moyen des dix meilleures années.

Source : Etudes sociales, 2010.

En 1981, la campagne, puis la victoire de François Mitterrand, ont déclenché un mouvement d'enthousiasme débordant. C'est cet esprit qui animait les foules qui se pressaient en masse aux meetings dans l'espoir de grandes réformes sociales. Parmi ces mesures, c'est la retraite à 60 ans qui était la plus attendue par l'opinion. La condition ouvrière restait très pénible, dans le Nord notamment, où j'étais souvent sollicité par des ouvriers épuisés avant d'avoir atteint l'âge légal du départ en retraite.

Source : L'express, 2010.

Quelle loi est adoptée en 1982 ? **La loi adoptée en 1982 est le départ en retraite à 60 ans pour tous.**

Quels arguments donne son auteur, Pierre Mauroy ? **Pierre Mauroy explique que cela correspond à une attente de l'opinion et que certains citoyens exercent des professions pénibles et sont épuisés avant d'arriver à la retraite.**

Document : Affiche d'informations sur l'ANPE, 1970



Présenter le document. **C'est une affiche d'information sur l'ANPE datant des années 1970.**

Que signifie ANPE ? **ANPE signifie Agence Nationale Pour l'Emploi.**

Dans les années 70, quel était l'objectif de l'ANPE ? **L'ANPE avait pour objectif d'inciter les entreprises à s'y inscrire, pour mettre en lien les entreprises et les demandeurs d'emploi.**

Source : ANPE

Quelles sont les explications à la montée du chômage ? **La montée du chômage s'explique par les difficultés économiques liées au premier choc pétrolier (hausse des coûts de fabrication), par le recul de l'activité industrielle, mais également par des causes démographiques (arrivée sur le marché du travail des jeunes générations issues du baby-boom).**

Document : mesure contre le chômage et la pauvreté

« La montée du chômage de longue durée au cours des années 1980, l'affaiblissement des liens sociaux ...ont conduit au développement d'une « nouvelle pauvreté ». Alors que la pauvreté traditionnelle concernait principalement les personnes âgées, elle touche désormais prioritairement les personnes d'âge actif. Cette transformation a conduit à renouveler la perception de la pauvreté et la réflexion sur cette question...le RMI est alors mis en place. Est ainsi éligible au RMI, « toute personne résidant en France dont les ressources [...] n'atteignent pas le montant du revenu minimum défini à l'article L. 262-2 [du Code de l'action sociale et des familles] qui est âgée de plus de 25 ans ou assume la charge d'un ou plusieurs enfants [...] et qui s'engage à participer aux actions [...] nécessaires à son insertion sociale ou professionnelle [...] ».

Il importe par ailleurs de souligner que la loi du 1^{er} décembre 1988 sur le RMI a été adoptée à l'unanimité par le Parlement. Il s'agit de l'un des très rares moments de consensus dans la vie politique française depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Source : Vie publique

Quelle loi a été décidée en 1988 ? Dans quel contexte cette loi a-t-elle été prise ? **La loi décidée en 1988 est la loi instituant le RMI, dans un contexte social difficile avec un chômage de plus en plus élevé et une augmentation de la pauvreté. La loi votée à l'unanimité par le parlement est « l'un des très rares moments de consensus dans la vie politique française depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale ».**

En quoi le RMI a-t-il été un complément à l'action de l'ANPE ? **L'ANPE ne suffit plus à venir en aide aux chômeurs, la pauvreté s'accroissant, Il s'agit de venir en aide aux plus pauvres, en leur attribuant une allocation égale à la différence entre leurs ressources et le revenu garanti, tout en leur établissant un contrat d'insertion.**

Ce document PDF gratuit à imprimer est issu de la page :

- [Exercices 3ème Histoire : Françaises et français Femmes et hommes dans la société \(1950-1980\) - PDF à imprimer](#)

Le lien ci-dessous vous permet de télécharger cet exercice avec un énoncé vierge

- [Femmes et hommes dans la société des années 1950 aux années 1980 - 3ème – Exercices avec les corrigés](#)

Les exercices des catégories suivantes pourraient également vous intéresser :

- [Exercices 3ème Histoire : Françaises et français \(1944-1947\) refonder la République - PDF à imprimer](#)
- [Exercices 3ème Histoire : Françaises et français De Gaulle et le nouveau système républicain \(1958-1969\) - PDF à imprimer](#)
- [Exercices 3ème Histoire : Françaises et français La Vème république - PDF à imprimer](#)

Besoin d'approfondir en : 3ème Histoire : Françaises et français Femmes et hommes dans la société (1950-1980)

- [Cours 3ème Histoire : Françaises et français Femmes et hommes dans la société \(1950-1980\)](#)
- [Evaluations 3ème Histoire : Françaises et français Femmes et hommes dans la société \(1950-1980\)](#)
- [Séquence / Fiche de prep 3ème Histoire : Françaises et français Femmes et hommes dans la société \(1950-1980\)](#)